

Plaine de l'Ain Rénov' est un service public porté par la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain et couvrant deux dispositifs :

1

L'OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Menée en partenariat avec l'ANAH et le Conseil Départemental, l'OPAH de bénéficier d'aides pour la réalisation de travaux d'économie d'énergie, d'adaptation au vieillissement ou de réhabilitation complète.

2

LE BONUS DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Depuis juin 2019, les projets de rénovation énergétique peuvent bénéficier d'un bonus alloué par la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Ce bonus est sans condition de ressources.



SUIS-JE CONCERNÉ ?

Oui, si vous êtes situés sur l'une des 53 communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain.



POUR EN SAVOIR PLUS ET ÊTRE
ACCOMPAGNÉ DANS MES DÉMARCHES :

TRAVAUX DE RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE



☎ 04 74 14 71 46

ADAPTABILITÉ ET RÉHABILITATION COMPLÈTE



☎ 04 82 91 85 03

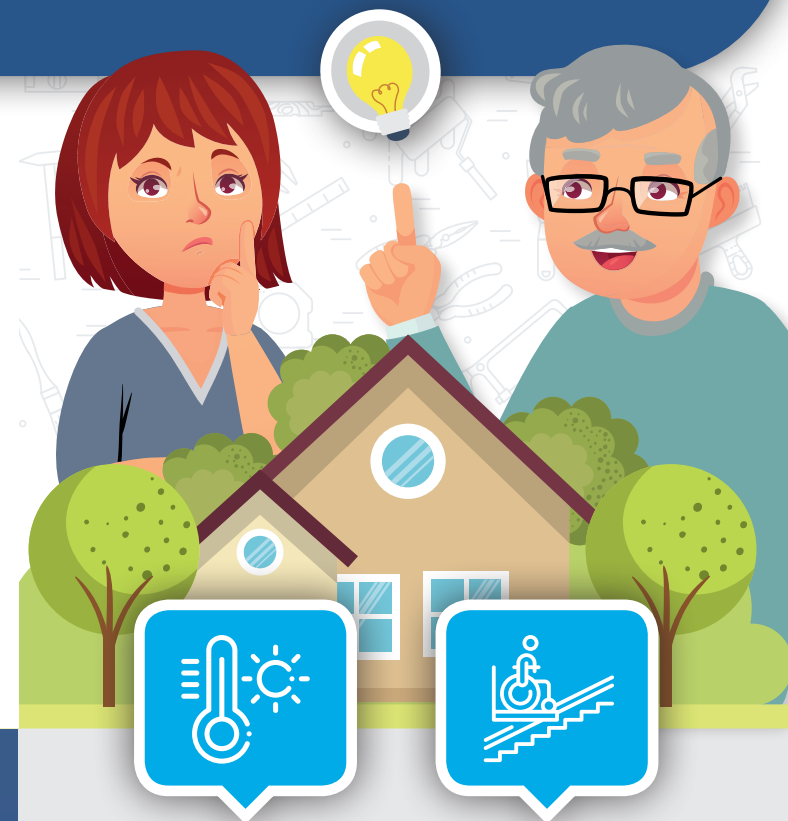
POUR + D'INFOS :

WWW.CC-PLAINEDELAIN.FR

Rubrique «Habitat»

© 12/19 CCPA. NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.
CRÉATION GRAPHIQUE ET IMPRESSION : LYDZ | WWW.LYDZ.FR

QUELLES AIDES PUBLIQUES POUR MES TRAVAUX ?



HABITABILITÉ
ET RÉNOVATION
ÉNERGÉTIQUE

ADAPTABILITÉ
VIEILLISSEMENT
OU HANDICAP

VOTRE COLLECTIVITÉ VOUS
INFORME ET VOUS ACCOMPAGNE

| PROPRIÉTAIRE OCCUPANT



JE SOUHAITE AMÉLIORER



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DE MA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Isolation | Chauffage | Production d'Énergie



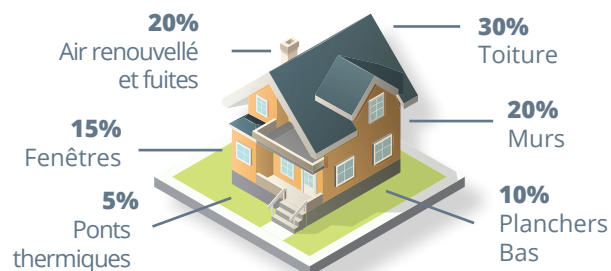
L'HABITABILITÉ ET L'ADAPTABILITÉ DE MA RÉSIDENCE PRINCIPALE

Vieillessement | Handicap

JE BÉNÉFICIE D'AIDES

☒ SELON MES REVENUS

☒ SELON LA NATURE DES TRAVAUX



Pour vos travaux d'économie d'énergie, un gain énergétique de + de 15% min doit être prévu.

PROPRIÉTAIRE BAILLEUR

JE SOUHAITE AMÉLIORER



LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE D'UN LOGEMENT LOCATIF OU VACANT

Isolation | Chauffage | Production d'Énergie



L'HABITABILITÉ ET L'ADAPTABILITÉ D'UN LOGEMENT LOCATIF OU VACANT

Projet de réhabilitation complète



JE BÉNÉFICIE D'AIDES

☒ SELON LES REVENUS DE MES LOCATAIRES

☒ SI MON LOGEMENT A PLUS DE 15 ANS

☒ SOUS RÉSERVE DE LOYER MODÉRÉ



! ATTENTION :

Les travaux doivent être effectués par un artisan RGE (Reconnu Garant de l'Environnement) et ne doivent pas commencer tant que les financeurs n'ont pas donné leur accord.

LE FONCTIONNEMENT

☒ UNE EXPERTISE TECHNIQUE

☒ UN ACCOMPAGNEMENT OBJECTIF
ET INDÉPENDANT

PRISE DE CONTACT



RDV GRATUIT

Analyse de votre projet et proposition de différents acteurs partenaires.

DÉBUT DE L'ACCOMPAGNEMENT



DIAGNOSTIC À DOMICILE

Déplacement d'un expert afin de réaliser un diagnostic des travaux à réaliser.

PACK TRAVAUX

- ☒ Fourniture d'une liste d'artisans RGE
- ☒ Aide à l'analyse des devis



PRÉPARATION FINANCIÈRE

Appui au montage financier et recherche de subventions.